

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 09 février 2023

Membres en exercice :
8

Présents : 6

Votants: 8

Date de la convocation: 03/02/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Présents : Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY, Nathalie LE COHU

Représentés: Eloi BOUILLARD par Achille HOURDÉ, Marie-Claire ROQUES par Nathalie LE COHU

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Maxime DE AMORIN

Objet: AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE DE VENTE DE LA PARCELLE A1315 (terrain et bâtiment). - DE_2023_008

M. le Maire rappelle que le bâtiment et le terrain (parcelle A1315) situés au 15 rue de l'Abbaye à été acquit en 2020

Considérant que la commune a l'opportunité de céder ce terrain à un aménageur pour réaliser le projet définit dans l'OAP cœur de village prévu dans le PLU approuvé le 27 juillet 2017.

Considérant la délibération 2023_005 approuvant le projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Jaignes.

M. Le Maire expose que l'aménageur a soumis son avant-projet correspondant à l'OAP aux ABF dans le cadre du projet de la modification simplifiée qui vient d'être approuvé - Délibération 2023_005

Que la commune prend à sa charge l'ensemble des travaux de nettoyage et d'évacuation des déchets pour un montant de 29 916.00€ TTC.

Qu'en l'état, après négociation nous avons convenu d'établir le prix de vente global pour un montant de 185 000€, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise M le Maire à signer l'acte de vente de la parcelle A1315 (terrain et bâtiment) au prix de 185 000.00€, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Le secrétaire de séance

Maxime DE AMORIN COLLINET

Le Maire

Achille HOURDÉ



SOUS PREFECTURE DE MEAUX
Date de réception de l'AR: 20/02/2023
077-217702356-20230209-DE_2023_008-DE